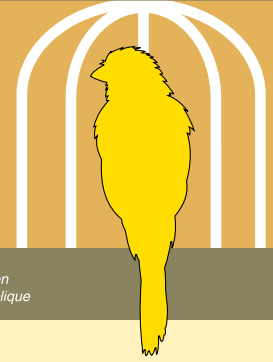


Levage et transfert des patients



RENSEIGNEMENTS – SANTÉ ET SÉCURITÉ

SCFP Syndicat canadien
de la fonction publique

Dans le cadre de leur emploi, les membres du SCFP doivent souvent aider les patients, clients, pensionnaires ou élèves à se déplacer ou à se lever. Il arrive que ces travailleurs n'aient pas reçu la formation voulue ou ne disposent pas d'assez de temps pour utiliser des techniques ou des systèmes de levage adéquats. Chaque année, plus de 60 000 travailleurs du secteur de la santé se blessent au dos et doivent s'absenter du travail.

Même dans les milieux de travail dotés de politiques et de procédures, de nombreux membres du SCFP disent que le personnel est insuffisant pour effectuer correctement les tâches de levage. La santé et le bien-être des patients étant leur principale priorité, de nombreux travailleurs croient qu'ils n'ont d'autre choix que de risquer leur propre santé et de passer outre à la politique de levage.

Malheureusement, la tension engendrée par ces conditions s'accumule et finit par avoir des effets, au détriment de la santé des travailleurs et des clients.

Levage et transfert

En matière de levage et de transfert, la terminologie diffère d'un milieu de travail à un autre au pays. Dans le présent document, levage renvoie au déplacement d'un client qui ne peut pas faire porter son poids sur au moins une jambe et inclut les levages horizontaux ou verticaux pour repositionner un client sur un lit. Un transfert est un effort partagé au cours duquel le client participe à la manœuvre et est capable de faire porter son poids sur au moins une jambe.

Comment les blessures surviennent-elles?

Les blessures subies pendant le levage ou le transfert de patients sont le plus souvent causées au bas du dos, mais elles peuvent aussi toucher le cou, les épaules, les coudes et les poignets. Les blessures dont souffrent les membres du SCFP peuvent survenir lorsque le transfert d'un patient devient tout à coup un levage (lorsqu'un patient commence soudainement à tomber), ce qui oblige le travailleur à supporter tout le poids du patient pour empêcher sa chute.

Il ne faut pas tenir compte uniquement du poids de la personne déplacée, mais aussi de la position du travailleur affecté à l'opération. À peine 10 livres, lorsqu'on les tient loin du corps avec le dos étiré, équivalent à 100 livres de pression sur le bas du dos. Les disques vertébraux sont particulièrement vulnérables lorsqu'on se penche vers l'avant, car ils supportent aussi le poids du haut du corps. Ce n'est pas seulement votre dos qui est à risque. Ces levages et transferts peuvent provoquer des blessures aux épaules, aux coudes, aux hanches et aux genoux.

Comment éliminer le risque

Si le levage et le transfert des patients entraînent des blessures ou sont une préoccupation à votre lieu de travail, parlez à votre superviseur. Si ce dernier refuse d'apporter les améliorations voulues, parlez à un membre du comité de santé et de sécurité ou de l'exécutif de votre section locale. Les conseillers de votre section locale peuvent faire des recommandations pour améliorer la santé et la sécurité au travail. Si ces conseillers jugent que les politiques ou pratiques de votre milieu de travail sont inadéquates, ils

peuvent communiquer avec un inspecteur en santé-sécurité.

Pour évaluer correctement le risque, votre comité pourrait devoir analyser la tâche exécutée. Cette analyse doit répondre aux questions suivantes :

- Combien de patients y a-t-il dans l'établissement?
- De ce nombre, combien pourraient avoir besoin d'un levage ou d'un transfert?
- Quels sont les types de lève-patients utilisés dans l'établissement?
- Quelle formation les travailleurs ont-ils reçue?
- Combien y a-t-il de travailleurs pour chaque quart de travail et les ratios travailleurs-patients changent-ils?
- Manque-t-il souvent du personnel lors des quarts de travail?
- Les chambres et les corridors sont-ils assez grands pour déplacer les patients sur les lève-patients?
- Y a-t-il des patients qui ont des antécédents de comportement violent?

Lorsque l'analyse des besoins est achevée, elle doit être comparée aux ressources existantes dans l'établissement pour déterminer s'il faut plus de matériel, de personnel ou de formation. Les procédures existantes doivent aussi être examinées et comparées aux pratiques actuelles et aux attentes de la direction et du personnel. Une excellente politique ne sert à rien si la direction ne fournit pas les ressources voulues pour la mettre en pratique.

Meilleures pratiques

Un plan de transfert bien conçu et doté d'un nombre adéquat de membres du personnel bien formés et de lève-patients mécaniques peut aider à assurer la sécurité des travailleurs et des patients.

Une politique sans levage qui interdit les levages manuels sans support mécanique serait l'idéal ou la meilleure pratique. Les lève-patients mécaniques seraient alors toujours utilisés par un nombre suffisant de membres du personnel (selon les recommandations du fabricant du lève-patients).

L'équipement de levage permanent (lève-patients suspendus au plafond) assure le niveau de sécurité le plus élevé, tant pour les patients que pour les travailleurs. Ces dispositifs sont les plus stables et sont souvent beaucoup plus faciles à utiliser. Malheureusement, de nombreux membres du SCFP travaillent dans des édifices plus vieux où la conception et la construction des chambres empêchent l'utilisation de lève-patients permanents. Dans ce cas, on peut utiliser un équipement de levage portable. Ces unités autonomes sont pratiques pour les levages verticaux, mais moins efficaces que les unités permanentes suspendues au plafond pour les déplacements horizontaux. La plupart de ces dispositifs exigent que les travailleurs poussent ou tirent pour placer le patient dans la bonne position.

Les courroies de transfert passées autour du patient contribuent à réduire le stress sur la région lombaire des soignants qui doivent positionner un patient ou l'aider à se lever. Cette courroie doit être ajustable et suffisamment large pour offrir un bon support et assurer le confort et la sécurité du patient. La courroie doit être munie de plusieurs poignées pour donner une prise solide aux soignants et leur permettre de la relâcher rapidement en cas de besoin.

Les lits réglables utilisés pour le repositionnement des patients évitent aux soignants d'avoir à se pencher, ce qui diminue le stress imposé au dos. Même chose lorsque ces lits peuvent être opérés de façon à s'adapter à la hauteur de la surface où le patient doit être transféré.

Les alèses de repositionnement peuvent aider à réduire la friction pour placer facilement et en toute sécurité les patients sur les lits.

Comme pour tous les dispositifs de déplacement des patients, les alèses de repositionnement ne doivent pas être utilisées sans formation adéquate.

Si, après une analyse complète, l'utilisation de l'équipement de levage est impossible, des équipes de levage qui ont reçu une formation spéciale doivent faire le travail. Seuls des travailleurs formés pour lever en équipe peuvent effectuer cette tâche. Selon cette méthode, le levage est une compétence spécialisée exigeant une formation et non une simple tâche accomplie par toute personne disponible à ce moment-là. Les équipes peuvent aussi être dotées de l'équipement de levage nécessaire, d'attèles et d'alèses de repositionnement, dans la mesure du possible. Il faut souligner que les équipes de levage sont une solution de dernier recours, car les travailleurs et les patients sont quand même exposés aux risques.

La mise en œuvre de politiques de levage comporte d'importants avantages. Le milieu de travail est plus sûr pour les employés et les employeurs profitent d'une diminution des coûts d'indemnisation des accidents du travail. Pour apporter ces changements, toutes les parties doivent participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques sur le levage qui minimisent les risques pour les travailleurs et les patients.

sepb491 mars 2015

POUR PLUS DE RESSOURCES : scfp.ca/sante-et-securite

Contactez-nous : Service de santé et de sécurité du SFCP, 1375, boul. Saint-Laurent, Ottawa, ON K1G 0Z7 tél (613) 237-1590 téléc (613) 237-5508 sante_securite@scfp.ca